

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-1) 15513 822 Télécopie: (251-1) 15519 321
Courriel: situationroom@african-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE CONDAMNE ÉNERGIQUEMENT L'ATTENTAT TERRORISTE QUI A EU LIEU HIER AU CAMEROUN

Addis Abéba, le 14 juillet 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, condamne fermement l'attentat terroriste intervenu hier dans la localité de Fotokol, au nord du Cameroun, causant la mort de plus d'une dizaine de personnes et blessant plusieurs autres. Elle exprime la pleine solidarité de l'UA avec le peuple et le Gouvernement camerounais, présente ses condoléances aux familles éplorées et souhaite prompt rétablissement à tous les blessés.

La Présidente de la Commission souligne que cet attentat et les attaques récemment perpétrées au Niger, au Nigeria et au Tchad sont une illustration tragique du fait qu'en dépit des avancées significatives enregistrées dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, de nombreux défis restent à surmonter. Dans ce contexte, la Présidente de la Commission encourage les pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et le Bénin à renforcer les efforts qu'ils ont engagés pour rendre pleinement opérationnelle la Force multinationale mixte (FMM) mise en place pour éliminer le groupe terroriste Boko Haram. Elle réaffirme l'engagement de l'UA à continuer à travailler étroitement avec les pays de la région pour atteindre les objectifs fixés, et les assure de la solidarité constante de l'UA.

La Présidente de la Commission réitère l'appel de l'UA aux autres États membres et aux partenaires internationaux pour qu'ils apportent tout le soutien financier et logistique nécessaire en appui aux efforts des pays de la région. D'une façon plus générale, elle souligne encore une fois la nécessité pour l'ensemble des États membres de déployer des efforts renouvelés pour faire face au fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique. À cet égard, un accent particulier devrait être mis sur la signature et la ratification par les pays qui ne l'ont pas encore fait des instruments pertinents de l'UA, ainsi que sur la mise en œuvre effective des mesures qui y sont contenues, y compris en ce qui concerne l'échange d'informations et de renseignements et la coordination opérationnelle.